

## Réunion publique exceptionnelle de la commission Enfance et Jeunesse du 30/09/24 à 20h, portant sur la piétonnisation de la place et la consultation publique

Présents : 8 élus, 6 citoyens.

Claire Dufour présente le contexte de cette rencontre en début de réunion. Cet été, un accident impliquant un véhicule et deux enfants a eu lieu sur la place du village, causant une forte émotion, et relançant le sujet de la piétonnisation. Le projet de piétonniser l'emplacement devant la librairie avait déjà été évoqué lors de plusieurs réunions de la Commission EJ et avait été relayé auprès de la municipalité. Même si des essais avaient déjà débuté au cours de l'été le dimanche en laissant des barrières pour fermer un espace après le marché, une solution plus durable a été décidée, à titre expérimental. En effet, après une rencontre avec des parents et des citoyens, et des réunions sur place, il a été décidé de piétonniser une partie de la place d'août à mi-octobre 2024, tout en menant une consultation publique et recueillir ainsi l'opinion des Reillannais.

32 avis ont été exprimés sur l'espace piéton tel que défini aujourd'hui :

- 30 remarques plutôt positives avec des propositions diverses : développer l'espace avec plantation de végétaux, y inclure l'accès à la fontaine, bannir les voitures de la place etc.
- 2 avis plus opposés expliquant que nous possédons déjà deux espaces de jeux pour enfants (city stade et jeux près du tennis) et qu'il faudrait au contraire créer de nouveaux espaces de stationnement pour les résidents de la place.

La problématique des travaux de l'îlot du château, comme nous l'avions dit dès les premières réunions, va devoir interrompre cet essai. En effet, une réunion de chantier a eu lieu début septembre définissant les emplacements dont vont avoir besoin les ouvriers. Une clôture de 24m de long sur 10m de large va délimiter un espace de stockage d'engins et de matériels et occuper la place PMR existante. La boucherie devant rester accessible aux véhicules (livraisons entre autres), la piétonnisation de la place ne peut plus se faire à cet endroit. Deux bungalows de chantier seront placés le long du mur, perpendiculaire à la librairie. La place aux Herbes sera également utilisée.

La fin du chantier de la nouvelle boucherie devrait se faire pour mars 2025, ce qui permettra de commencer les travaux dans la boucherie actuelle aussitôt. Novembre 2025 devrait voir commencer le chantier du nouveau Bureau d'Information Touristique, dont la construction se fera au-dessus de l'ancien lavoir. On compte entre un an et demi/deux ans la durée des futurs travaux.

La mise en sécurité des enfants dans un espace piéton ne peut se faire vu l'ampleur des futurs travaux à venir, il serait tellement réduit que ça ne présente plus vraiment d'intérêt. Mais ça n'empêche pas de continuer à réfléchir à la question, notamment en y dédiant une commission à partir de début 2025. Ce temps sera nécessaire pour faire des études pour aménager la place, ainsi que les trottoirs du Cours qui en ont bien besoin. Des bancs ont déjà été commandés et le projet de planter des arbres le long du muret a été décidé mais retardé à cause des travaux.

L'arrêté de piétonnisation va jusqu'au 14 octobre, il est décidé de le prolonger jusqu'au 31 octobre à cause des vacances. Mais il ne pourra être reconduit pour cause de début de travaux.

Maria Mouriès, du Labonovo, nous explique que le collectif *Perform the City* s'installe sur la place du 7 au 12 octobre avec le projet « Reprendre Place », afin de mener un travail sur les usages et aménagement de la place. Les ateliers se feront avec des architectes, des performeurs et des citoyens, chacun peut y participer.

Plus d'infos sur <https://perform-the-city.org/projects/reprendre-place/>

Une personne demande à ce que les arbres soient toujours replantés lorsqu'ils sont morts ou déracinés, il en manque beaucoup. Une autre personne remarque qu'au-delà de la piétonnisation pour les enfants, la question est de repenser la place en y limitant, voire interdisant, l'accès aux véhicules. D'autre part, quelqu'un demande s'il est possible de mettre des barrières au niveau des escaliers, à droite de l'arrêt de bus, pour éviter que des cyclistes ne descendent à fond et provoquent un accident. Il est également rappelé que la zone piétonne reste sous la surveillance des parents.

Un point a également été fait sur la sortie assurée par l'association MAGMA, 7 adolescents ont été emmenés sur une journée à Marseille. Très bon ressenti de la part des accompagnants et des jeunes. 6 autres journées vont être organisées.

On a regretté le peu de monde présent à cette réunion. L'un des points soulevés était l'heure de la réunion, non adéquate avec la vie de famille. L'heure et la date avaient été choisies lors de la réunion de la commission EJ avec ses membres en juin dernier. Elle n'était pas initialement prévue pour être une réunion publique. Une future réunion publique est prévue en novembre pour exposer les différents chantiers qui auront bientôt lieu, un horaire différent sera décidé pour permettre aux parents d'y assister.

Un autre point soulevé était que la réunion publique était portée par la commission enfance et jeunesse, ce qui a pu prêter à confusion. L'idée de créer une commission dédiée à l'aménagement de la place, non pas constituée uniquement de parents, mais aussi d'autres citoyens, semble souhaitable. La municipalité est déterminée à continuer à réfléchir avec celles et ceux qui le souhaitent à l'aménagement de la place qui sera un nouveau chantier après les travaux importants concernant l'îlot du Château, la maison de la Place et le Bureau d'information touristique.